



TOUS LES JOURS, TOUTE L'INFO

Federici jugé pour la tuerie du bar des Maronniers

Par L'EXPRESS.fr avec AFP, publié le 02/11/2010 à 09:30, mis à jour le 03/11/2010 à 12:21

Ange-Toussaint Federici comparaît devant la cour d'assises des Bouches-du-Rhône est soupçonné de trois assassinats en 2006 en lien avec le grand banditisme.

Le verdict est attendu ce vendredi. Ange-Toussaint Federici comparaît à partir de ce mardi devant la cour d'assises des Bouches-du-Rhône pour la tuerie du bar des Maronniers, en 2006 à Marseille. Un procès sous haute surveillance relatif à une affaire à la croisée de plusieurs autres touchant au grand banditisme.

Le chef présumé de la bande des bergers braqueurs de Venzolasca (Haute-Corse), condamné à 20 ans de réclusion en 1999 pour une série d'attaques de banques, est accusé d'avoir, avec des complices, assassiné trois hommes et tenté d'en tuer un quatrième. Federici, 50 ans, est seul à comparaître.

Parmi les victimes, Farid Berrahma, 39 ans, était soupçonné de trafic de drogue international et de règlements de comptes particulièrement violents. Il était aussi connu de la police pour exploiter des machines à sous autour de l'Etang de Berre, en concurrence avec Federici, dont un proche avait été abattu deux semaines auparavant.

Le 4 avril 2006 vers 21 heures, un commando de huit à dix individus lourdement armés et encagoulés fait irruption aux Maronniers, un bar de Marseille, et ouvre le feu sur quatre hommes qui regardent un match de football à la télévision. Deux sont tués sur le coup, dont Berrahma atteint par neuf balles, un troisième succombe dans la nuit et le quatrième est seulement touché à un pied.

Selon des témoins, un des agresseurs est aussi blessé dans la fusillade. Une expertise ADN identifie plus tard Federici, qui admet sa présence dans le bar mais comme consommateur et victime collatérale, niant toute implication. Un seul témoin, le patron du débit de boissons, corrobore cette version.

"Il n'a fait que prendre un verre car il connaissait l'établissement. Pas très amateur de football, il regardait le match, sans plus... C'est un acquittement que nous entendons plaider", a déclaré un de ses avocats, Me Dominique Mattei, concédant que "ce ne sera pas facile".

Guerre entre caïds

Si Federici était victime, pourquoi avoir décampé? C'est une des questions que soulève l'accusation, en détaillant les conditions rocambolesques de sa fuite à partir de relevés téléphoniques. Après la fusillade, le réseau corse s'active pour secourir Federici, touché au genou. Des appels sont passés d'une cabine proche du lieu où a été abandonné un des véhicules du commando. Federici est finalement opéré sous un faux nom dans une discrète clinique de Marseille. Le lendemain, il rentre en Corse.

En septembre 2006, alors qu'il est recherché, il se rend curieusement sur l'île à un rendez-vous judiciaire dans le cadre de son aménagement de peine, et ce n'est qu'en janvier 2007 qu'il est arrêté à Paris. Le reste du commando, lui, court toujours, ce que dénoncent les parties civiles.

La tuerie des Maronniers a nourri le soupçon d'une guerre entre caïds des cités marseillaises et parraïns corses. Mais le criminologue Stéphane Quéré y voit davantage un affrontement ponctuel entre deux bandes criminelles, plutôt qu'un conflit de générations au sein du milieu. L'intérêt de l'affaire vaut surtout par celles qu'elle recoupe et les noms que l'on croise dans un dossier aux allures de bottin du crime organisé.

Parmi ceux qui ont aidé Federici dans sa fuite, figure notamment l'introuvable Paul Lantieri, 47 ans, recherché aussi pour une autre affaire retentissante, celle du Cercle Concorde. Quand il est arrêté à Paris, Federici vient d'obtenir un passeport dans le cadre d'un trafic de faux papiers lié à un autre dossier épineux, celui de la SMS, dont le principal protagoniste a été assassiné à la mi-octobre en Corse.



Le mois de la
Presse Culturelle